

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 43 (1914)

Heft: 10

Rubrik: Programme scolaire pour 1914-1915 des IVme B, Vme, VIme, et VIIme arrondissements scolaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'avenir de la classe paysanne est entre les mains de l'instituteur, il est donc indispensable que ce dernier reçoive dans les écoles normales, où il va se préparer à exercer sa carrière, de nouvelles notions esthétiques, qu'il soit pénétré du culte des traditions et de sentiments régionalistes.

Trop d'entre eux s'attachent aujourd'hui à favoriser le développement d'un humanitarisme cosmopolite et sèment ainsi de la graine de déracinés. Au lieu d'appeler de leurs vœux une cité future chimérique, ne feraient-ils pas mieux de faire jaillir ces sources de joies ignorées qui sont partout autour d'eux dans la ville, le village, où ils pourraient exercer en faveur de la Beauté, un apostolat si fécond.

Georges DE MONTENACH.

PROGRAMME SCOLAIRE POUR 1914-1915

des IV^{me} B, V^{me}, VI^{me} et VII^{me} arrondissements scolaires.

I. INSTRUCTION RELIGIEUSE. — *Les deux cours supérieurs* : Ancien Testament, étude obligatoire de la carte de la Palestine.

Cours inférieur : Ancien Testament, d'après l'abbé Boué ; utilisation des tableaux correspondants.

II. ENSEIGNEMENT INTUITIF ET SCIENCES NATURELLES. — *Cours inférieur* : Les leçons de choses sont tirées du syllabaire et des chapitres descriptifs du manuel 1^{er} degré.

Cours moyen : En été, règne végétal, chap. 16, 17, 18, 19 (se procurer des planches). En hiver, règne animal, chap. 16, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27. Les maîtres se serviront, pour compléter leur enseignement, du manuel : *Les leçons de choses*, par Jaccard et Henchoz (Vaud).

Cours supérieur : Lois physiques, étude des chap. 13, 16, 17, 18, 19 ; hygiène, chap. 1-5 ; connaissances usuelles, chap. 16 et 17.

L'enseignement des sciences naturelles devra donner lieu, dans les trois cours, à de nombreuses tâches d'observation.

III. LECTURE. — *Cours inférieur* : En été, a) *Cours de première année* : Tableaux jusqu'au N° 36, caractères typographiques et les dix premiers chapitres du livre de lecture ; b) *élèves de deuxième année* : la 3^{me} partie du manuel. — En hiver, les deux sections réunies : de la page 81 à la fin.

Cours moyen : Lectures morales, chap. 13, 14, 17, 20, 21, 22, 23 ; en été, les chapitres du programme d'histoire naturelle ; en hiver, idem. Lectures géographiques, chap. 4, 5, 6, 28, 29.

Cours supérieur : Lectures morales, chap. 8, 11, 15, 10 (filles), 12 (garçons). Lectures littéraires, chap. 21, 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30. Lectures scientifiques, les chapitres étudiés dans les sciences naturelles.

IV. RÉCITATION. — A chaque cours, 6 morceaux, prose ou vers, dont 4 tirés du programme de lecture de l'année et 2 au choix des maîtres. Habituer les élèves à faire les gestes et à réciter avec aisance et naturel, *près du pupitre du maître*. Les instituteurs prépareront la liste des récitations pour le jour de l'examen ; chaque élève apprendra les 6 morceaux imposés.

V. RÉDACTION. — *Cours inférieur*. — *Première année* : Les débutants seront initiés peu à peu à l'art de la composition par des phrases commencées au tableau noir ou par un questionnaire sur un sujet facile de leçon de choses ou de lecture. — *Deuxième année* : Sujets tirés surtout du programme de lecture et d'histoire sainte, ainsi que des leçons de choses.

Cours moyen : D'après le programme de lecture : imitation de lettres ; reproduction des récit courts et faciles faits par le maître.

Cours supérieur : Descriptions, narrations, voyages, comparaisons, lettres, actualités, résumés, amplifications, développement de sentences morales, proverbes, etc. — Exercices sur les synonymes. — La préparation de la plupart de ces sujets sera l'objet de tâches d'observation.

VI. ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE. — *Cours inférieur*. — *Première année* : Distinction, dans un texte de lecture, du nom, de l'article, du genre et du nombre, du verbe, du qualificatif. — Premières notions d'orthographe usuelle, marchant de pair avec la lecture.

Deuxième année : En partant de la proposition, étude du nom, de l'article, de l'adjectif qualificatif ; étude des principaux temps des auxiliaires *avoir* et *être* ; étude des *verbes les plus usités* aux temps suivants de l'indicatif : présent, imparfait, passé indéfini, futur simple. Premières notions sur l'accord de l'adjectif qualificatif (attribut) avec le sujet du verbe, ainsi que sur les pronoms personnels et les adjectifs déterminatifs. — Ponctuation : le point, la virgule. — Copies soigneusement contrôlées. S'attacher à l'étude des mots du livre de lecture présentant quelques difficultés ; étude du vocabulaire. Notions élémentaires sur les *familles de mots*.

Cours moyen : Guide grammatical de la page 1 à 80, plus : formation des temps simples et des temps composés des 4 conjugaisons, classification des verbes, verbes transitifs, participe passé (règles d'accord des 3 cas principaux), distinction entre l'infinitif et le participe passé.

Cours supérieur : Le guide grammatical en entier.

VII. ECRITURE. — Programme officiel. Les élèves de première année du cours moyen conservent le cahier N° 7 du cours inférieur pour tous leurs devoirs, aussi longtemps que cela est nécessaire. — Ecriture ronde au cours supérieur.

VIII. ARITHMÉTIQUE ET GÉOMÉTRIE. — *Cours inférieur* : Les élèves de première année seront munis du cahier de calcul dès le 1^{er} mai. — Deuxième année, étude de la II^{me} série.

Cours moyen : Etude des III^{me} et IV^{me} séries. Les maîtres feront leur possible pour étudier la III^{me} série pendant le semestre d'été, de manière à pouvoir aborder la IV^{me} série le 1^{er} novembre. Les élèves de deuxième et troisième année de ce cours, qui connaîtraient suffisamment la III^{me} série, pourraient être occupés à la résolution des problèmes des cartes de calcul.

Cours supérieur : V^{me} et VI^{me} séries.

Ne pas aborder un nouveau livret de calcul avant que les derniers problèmes du précédent n'aient été résolus.

IX. COMPTABILITÉ. — Inventaire et bilan d'un paysan. *Notes et factures* de fournisseurs divers : épicier, boulanger, boucher, marchand d'étoffes, de chaussures. — *Notes d'artisans* : menuisiers, charpentier, maréchal, couturière ; notes d'un boursier communal. — Carnet de *recettes et de dépenses* d'un paysan et d'un commerçant. — *Compte de caisse* d'un ménage de paysan, pour un mois, avec balance à la fin de chaque semaine. — *Idem* d'un commerçant, d'un artisan. — *Comptes particuliers* : d'une vache laitière, d'une pièce de terre (prairie et champ), d'un teneur de montagne ; compte d'exploitation d'une forêt. — *Prix de revient* d'objets divers : armoire, rucher, remise. — *Actes usuels* : quittances, billets à ordre, traites.

X. GÉOGRAPHIE. — *Cours inférieur* : Commune, paroisse et environs.

Cours moyen : Le district, le canton, généralités sur la Suisse.

Cours supérieur : Les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Soleure, Bâle, *Fribourg*, Argovie, Lucerne. — Notions générales sur l'Amérique et l'Afrique.

XI. HISTOIRE SUISSE. — De la page 149 à 226.

XII. INSTRUCTION CIVIQUE. — *Cours moyen* : Commune, paroisse et canton (chap. 4, 5 et 63 du degré moyen).

Cours supérieur : Tout le programme officiel. S'efforcer de rendre cet enseignement intuitif et pratique en tirant parti des comptes rendus des différentes autorités, etc.

XIII. DESSIN. — Le programme sera développé en conférence.

XIV. CHANT. — Etude des chants imposés. Etude de la Messe des anges, édition vaticane. Le solfège est de rigueur. Un morceau de solfège sera imposé le jour de l'examen.

XV. GYMNASTIQUE. — Voir le programme officiel. — Les récréations du matin dureront un quart d'heure et seront toutes affectées à l'enseignement de la gymnastique.

LES INSPECTEURS :

H. CURRAT : V^{me} arrondissement.

J. BARBEY : VII^{me} arrondissement.

J. CRAUSAZ : VI^{me} arrondissement.

JEAN RISSE : IV^{me} arrondissement B (cercles de Prez, Farvagny et Le Mouret).

PROGRAMME

**approuvé par la Direction de l'Instruction publique,
pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles
du canton de Fribourg, année 1914.**

(Suite.)

EXEMPLES DE LEÇONS. — Chaque leçon, surtout au début, devra être répétée plusieurs fois, afin de s'approcher autant que possible de la perfection dans l'exécution des mouvements. — Tout exercice exécuté du côté gauche s'exécute ensuite symétriquement du côté droit. — Chaque exercice doit être répété, au moins, trois fois de suite. — Ceux marqués d'un astérisque sont réservés aux garçons.

Chaque leçon doit se terminer par des mouvements calmants et respiratoires, tels que lever les talons ; lever les bras de côté ; marche lente, etc., accompagnés d'inspirations profondes. Après chaque exercice, il faut revenir à la position de départ, puis commander : Fixe ! pour reprendre la position normale. Pour reposer les élèves, l'instituteur ou l'institutrice commande : Repos !

Les mêmes exercices se reproduiront à la leçon suivante ; pour faire naître le goût, le désir même des leçons de gymnastique, on aura soin d'annoncer des exercices nouveaux aussitôt que les premiers seront bien exécutés.

Nous attirons de nouveau l'attention des maîtres et maîtresses sur le danger d'obliger les enfants du premier degré à exécuter des exercices compliqués ou demandant trop d'efforts. Comme nous l'avons dit, ces exercices seront remplacés par des jeux, rondes, courses, etc.

PREMIER DEGRÉ. — 1. FORMER UNE LIGNE DE FRONT. — Placer les élèves par rang de taille et sur deux rangs si l'emplacement ne permet pas de placer tous les élèves sur un seul rang.

2. FORMER LE CERCLE. — a) Autour d'un point fixe. Les élèves se donnent mutuellement les mains et chaque extrémité de la ligne de front se rapproche ; b) en marchant par le flanc, le premier élève décrit le cercle, les autres le suivent ; c) = b), mais en courant.